

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE, LÉON XIII



FONDÉ EN 1893 PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT POUR LE CANADA Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50 POUR LES ETATS-UNIS Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75 POUR L'EUROPE Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne ainsi que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL Tignish, Mardi, 23 Juin 1908

L'Amour de la Patrie

Aujourd'hui j'ai fait lire Garneau. Souvent mon père et moi nous le lisons ensemble. "O ma fille, me disait-il parfois, quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres!" Il s'enthousiasmait devant ces beaux faits d'armes et son enthousiasme me gagnait.

Maintenant, je connais le néant de bien des choses. Que d'ardeurs éteintes dans mon cœur très mort!

Mais l'amour de la patrie vit toujours au plus vif, au plus profond de mes entrailles. Heureux ceux qui peuvent se dévouer, se sacrifier pour une grande cause. C'est un beau lit pour mourir que le sol sacré de la patrie.

L'autre grand-père de ma mère fut mortellement blessé sur les plaines, et celui de mon père resta sur le champ de bataille de Sainte-Foy avec ses deux fils dont l'aîné n'avait pas seize ans.

Ceux-là, je ne les ai jamais plaints. Mais j'ai plaint le chevaleresque Lévis (mon cousin d'un peu loin). Bien des fois, je l'ai vu, sombre et fier, ordonnant de détruire les drapeaux. Cette ville de Québec, qu'il voulait brûler s'il ne la pouvait conserver à la France, je ne la revois sans songer à lui, et devant la rade si belle, j'ai souvent pensé à sa mortelle angoisse quand, au lendemain de la victoire de Sainte-Foy, on signala l'approche des vaisseaux. Mais le drapeau blanc ne devait plus flotter sur le Saint-Laurent, et, pour nos pères, tout était perdu, "fors l'honneur."

Le printemps de 1760, Mme de Montbrun laboura elle-même sa terre pour donner du pain à ses petits orphelins, Vaillante femme!

J'aime à me la représenter soupirant fièrement d'un morceau de pain noir, sa rude journée finie. J'ai d'elle une lettre écrite après la cession, et trouvée parmi de vieux papiers de famille, sur lesquels mon père avait réussi à mettre la main lors de son voyage en France. C'est une fière lettre.

"Ils ont donné tout le sang de leurs veines, dit-elle en parlant de son mari et de ses fils, moi j'ai donné celui de mon cœur; j'ai versé toutes mes larmes. Mais ce qui est triste, c'est de savoir le pays perdu."

La noble femme se trompait. Comme disait le chevalier de Lorimier, à la veille de monter sur l'échafaud; le sang et les larmes versés sur l'autel de la patrie sont une

Voix Sympathique

Ile (Suite)

L'Assomption, comme fête nationale, reçut l'approbation des évêques des Provinces-Maritimes le 16 septembre 1881, d'autant plus qu'eux-mêmes avaient auparavant choisi la bonne sainte Vierge pour patronne de leur province ecclésiastique. C'était assurément une bonne raison en faveur du choix de l'Assomption.

C'est à cette convention que Sir Hector Langevin, dans un fameux discours, donnait de sages conseils aux Acadiens et en particulier à vos habitants de l'Ile Saint-Jean. "Conservez à vos villages disait-il, leurs anciens noms français. En passant par l'Ile du Prince-Edouard (S'il eut dit l'Ile Saint-Jean, il aurait comme illustré sa thèse), je m'arrêtais l'autre jour dans un beau village acadien; le village sur les cartes françaises portait le nom de Belle-Alliance, un des plus beaux noms qui soient dans la géographie moderne. Eh bien! on a substitué à ce beau nom celui de Miscouche. Conservez, messieurs, continua-t-il, vos noms de famille, les noms français de vos villages, conservez vos bonnes coutumes, votre langue, votre religion!"

Si j'avais été dans la peau de Sir Hector, j'aurais ajouté: "Conservez vos prénoms français ou vos noms de baptêmes. Qu'on ne voie plus parmi vous des Clarence, des Tila, des Robine, des Rodney, des Willie, des Blais, des Maud, des Minnie, des Lizzie, des Nellie etc. etc., qui sont portés par des Acadiens en chair et en os et qui auraient fait rotgir nos pères."

Si je consulte un recensement nominal fait en 1753, je constate qu'à l'Ile Saint-Jean, le nom le plus en usage est Jean-Baptiste; puis viennent François, Charles et Joseph. La convention générale de 1884 tint ses assises à l'Ile Saint-Jean, à Miscouche, à cinq milles à l'ouest de Summerside, vis-à-vis de Shédiac N. B. La fête fut un succès et la nationalité acadienne y fit un second pas, car la 3em. commission celle du drapeau et du chant national fut adoptée dans cette convention "avec un enthousiasme délirant" on adopta le drapeau tricolore, mais pour marque distinctive, une étoile couleur pontificale, dans la partie bleu du drapeau, c'est-à-dire l'Etoile de l'Assomption. Et l'air national, inauguré par l'abbé M. Richard et applaudi et recommandé comme le plus idéal par l'hon. P. Poirier, est l'air grégorien de l'Age Maris Stella avec quelques strophes de: "Un Acadien errant" par M. Gérin-Lajoie pour paroles.

D'après les explications qui nous ont été données et que nous pouvons lire sur le drapeau lui-même, voici ce qu'il faut en retenir: Le drapeau national acadien est donc celui de la mère-patrie (postérieur au temps où l'Acadie fut colonisée), avec en plus une étoile Stella Maris, aux couleurs pontificales. Ce qui veut dire à tous: Nous sommes un peuple d'origine française, mais nous habitons une province où le culte de la sainte-Vierge est en honneur, où notre glorieuse Patronne est comme l'Etoile qui doit conduire notre peuple à travers les orages et les écueils, au port du salut pourvu qu'il reste fidèle au siège de Pierre et que l'Acadie soit toujours la "Petite Fille aimée de l'Eglise."

Cette deuxième convention se fit donc le 15 août, jour de l'Assomption de la sainte Vierge conformément aux résolutions de la première Convention.

Avant de se séparer, il fut décidé que la prochaine convention générale se tiendrait à la Nouvelle-Rossie à la Pointe-de-l'Eglise, à la Baie Sainte-Marie.

Le Nouveau-Brunswick avait commencé la série tournaute des conventions; l'Ile Saint-Jean avait eu la deuxième; la Nouvelle-Ecosse devait avoir la troisième dans sa partie la plus acadienne: la Baie Sainte-Marie.

A. C. D.

juin 1908

(à continuer)

source de vie pour les peuples, et le Canada vivra. Ah! j'espère.

Malgré tout, nos ancêtres n'ont-ils pas gardé de leur noble mère, la langue, l'honneur et la foi. ANGELINE DE MONTBRUN. (Laure Conan).

Cadeau Papal

Un calice en or et pierres précieuses sera donné par des catholiques de Philadelphie, Pa. à Pie X, à l'occasion de la célébration du jubilé de son ordination. Le calice a été confié à M. Henry J. Thuron, professeur à l'Académie des beaux-arts, qui vient de partir pour l'Europe. A son arrivée à Rome, M. Thuron donnera le calice au cardinal Vincenzo Vanutelli qui le remettra au pape.

Ce calice est le don des membres de l'Association de l'Adoration perpétuelle qui s'occupent de venir en aide aux églises pauvres. L'année dernière, ils demandèrent au pape ce qu'il désirait pour son jubilé et il leur demanda des vêtements sacerdotaux pour ses églises pauvres. Le désir du pape fut satisfait, car l'association distribua aux églises pauvres les vêtements demandés et aussi des calices et autres objets de culte.

Cependant, les membres de l'Association de l'Adoration perpétuelle tenant absolument à faire cadeau au pape, à l'occasion de son jubilé, il fut décidé qu'on lui offrirait un calice. L'un des membres proposa que le calice fût fait avec des bijoux ayant appartenu aux membres de l'association. L'idée fut acceptée avec enthousiasme et de nombreuses femmes ont donné une partie de leurs bijoux avec lesquels le calice a été fait.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Correspondance

M. L'Éditeur de L'IMPARTIAL

Avec tous nos compatriotes de l'Ile du Prince Edouard et d'ailleurs, je me réjouis grandement de la réapparition de votre vaillant journal; cela nous en fera deux sur la brèche et ce n'est point trop.

Vous avez vu comme moi, et avec plaisir je n'en doute pas, que notre cause attire à elle la sympathie. Je suis, avec un vif intérêt, sa marche progressive à l'extérieur et l'on ne peut nier que le journal catholique du Canada, L'Action Sociale, de Québec, ne nous porte une attention qui va s'augmentant continuellement. Votre confrère de Moncton, L'Évangéline, a soulevé des questions dangereuses, difficiles: à mon humble avis, elle n'a pas eu tort. Que parfois le rédacteur ait eu des accents passionnés, les faits malheureusement excusaient ces accents. Vous connaissez des faits, moi-même j'en connais. Je ne vois pas qu'on nie ceux qu'affirme L'Évangéline: c'est un point précieux de gagné. Il semble utile, à l'époque où nous vivons, que ces faits soient relevés, rassemblés, parce qu'ils font partie de l'histoire de notre race. Je puis dire que, dans ceux que je connais, je n'ai pu trouver aucune exagération ou rien de contraire à la vérité dans ce qu'a dit votre journal de Moncton.

On lui reproche de soulever ces questions dans les circonstances actuelles; si l'on veut se donner la peine de réfléchir sérieusement et d'examiner froidement la situation, on arrive à une conclusion diamétralement opposée. Si l'autorité pouvait hésiter encore; si les renseignements qu'elle possédait ne lui semblaient pas tout à fait complets, l'exposé historique que pour suit L'Évangéline a dû servir à combler cette lacune.

Si l'un de nos deux journaux na-

tionaux, de parti pris, de propos délibéré, cherchait à "exciter à la haine" de ceux qui sont "d'autres Christs", tout le clergé d'Acadie se leverait comme un seul homme pour protester contre ce journal. Mais jamais, que je sache, le Christ n'a exigé que les prêtres d'une nation fussent choisis dans une autre nation—en dehors du cas de l'évangélisation des païens—: ceci encore n'a qu'un temps.

Tous ceux qui aiment l'Acadie sont avec nos deux journaux acadiens. Vous saurez, vous aussi, défendre les droits du peuple injustement opprimé, et vous le ferez sans porter atteinte à la "révérence" due à nos "évêques acadiens", quand le Souverain Pontife nous en donnera.

Croyez-moi, etc.

PARVULUS Shubenacadie, 15 juin 1908

"Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son"

Qui n'a jamais entendu, le soir d'un beau jour, le tintement de la cloche du village au moment où, de son beffroi, celle-ci annonce l'heure de l'angelus? Souvent l'auditeur, après ses pieuses invocations à la Reine des anges, écoute ce son vibrant et sonore, parfois clair et aigu, parfois sour et traînant comme un roulement lointain de tonnerre. Aussi longtemps que sonnera seule cette même cloche, aussi longtemps la personne entendra-elle la note monotone. Peut-être distinguera-t-elle parfois une légère modulation, mais les inflexions et les variations ne se feront point sentir. Pour entendre un deuxième son, il faudra la présence et la mise en action d'un second instrument rendant une note moins haute ou moins basse que celle du premier.

De même qu'en prêtant l'oreille à une seule cloche, nous ne discernons qu'une note invariable et monotone, de même entendons-nous toute question, se rapportant à la vie humaine.

Que ne peut donc pas accomplir, dans ce sens, notre intelligence qui est la faculté par excellence de l'âme, par laquelle l'homme sonde l'intelligible, scrute les recoins de la science, se plonge dans l'abstrait, pour en extraire des connaissances aussi diverses qu'il y a d'étoiles au firmament et mille fois plus variées que tous les sons produits par les différents instruments de musique?

L'intelligence, ce noble attribut de l'âme, cette faculté qui, à force de raisonnement, nous élève des principes les plus élémentaires jusqu'aux vérités les plus sublimes, l'intelligence, pour accomplir son devoir discrètement, judicieusement, ne doit pas seulement promettre ses regards sur la partie superficielle d'une question, mais de plus les faire pénétrer tout au fond du sujet, pour y découvrir le bien et le mal, le vrai et le faux, et n'en retenir que l'électrique en méprisant et en rejetant tout ce qui est nuisible et pernicieux.

Toute question présente au moins deux côtés, sinon plus. Car il convient de remarquer que le principe du dualisme nous entoure en tout lieu. S'il y a un nord, il y a un sud; si nous mentionnons l'intérieur, nous devons songer à l'extérieur; parlons nous du côté droit celui de gauche se présente aussitôt; il y a un oui, il y a un non; toute médaille à son revers. Puisqu'il en est ainsi, le devoir s'impose à l'homme et lui ordonne d'étudier les questions sur toutes leurs faces, et non pas seulement leur superficie, mais aussi leur volume et leur solidité. De là la nécessité de peser le pour et le contre, de considérer avec attention et vigilance les arguments qui surgissent des deux côtés pour arriver enfin à un jugement sain, raisonnable et pratique.

MICHEL GOUDOU

La Guerre à l'Opium en Chine

Les contribuables de la concession internationale de Amoy ont adopté une résolution pour ordonner le fermeture de toutes les fumeries d'opium situées sur la concession, dans un délai de deux mois.

Il a été décidé toutefois qu'un nombre limité de maisons auraient l'autorisation de vendre de l'opium préparé jusqu'en mars 1909, que la moitié de ces maisons auraient leur licence renouvelée jusqu'en mars 1910 et qu'à partir de cette date le commerce de l'opium sera entièrement prohibé.

Drame de Famille

Une terrible tragédie vient d'avoir lieu au village d'Earlton à quelques milles de Cobalt, Ont. Le meurtrier est un jeune homme du nom de Charles E. Marshall, âgé de 32 ans.

Marshall a tué sa femme dans un accès de rage et s'est ensuite suicidé. La tragédie s'est passée chez le père de son épouse. Quand Marshall rencontra sa femme pour la première fois, il était attaché à un régiment des États-Unis qui stationnait près de Fort Niagara. Le mariage eut lieu à Lewiston et Marshall commença quelque temps après à travailler sur la ferme de son beau frère James Grey. Il y a une semaine Marshall voulut aller à Niagara mais sa femme refusa de le suivre. Il revint quelques jours après et sur un nouveau refus il lui écrivit une lettre disant qu'il partait pour un an.

Lundi il revenait chez son beau-père y passa quelques instants et au lieu de prendre la voie ferrée il s'enfonça dans le bois. Gray, son beau-père fut surpris de le voir agir ainsi et commença à se douter qu'il méditait quelque chose de mauvais. Il le suivit quelque temps mais à peine arrivait-il près de la maison qu'il entendit deux détonations. Il entra dans la salle à dîner et trouva le corps de Nellie étendu privé de ses sens. Voyant son père Nellie murmura: "Père il m'a tuée" ce furent ses dernières paroles. Le Dr Fisher s'est rendu sur les lieux et a déclaré qu'une enquête était nécessaire.

Devoement Maternel

Une triste tragédie s'est déroulée la semaine dernière à Hauncey Lake, Buckingham, dans laquelle Mme. William Parcher et son enfant âgé de quatre ans ont perdu la vie.

La famille Parcher, qui est des plus connues dans cette région, demeure près du lac. Dans l'après-midi, la mère étant occupée à divers travaux, envoya deux de ses petites filles puiser de l'eau dans le lac. La plus jeune ayant échappé de son seau, perdit l'équilibre en voulant le reprendre. Sa sœur se jeta aussitôt résolument dans le lac pour la secourir. Attirée par les cris des enfants, Mme Parcher arriva sur les lieux et se jeta également à l'eau pour les sauver.

Des voisins accoururent alors au secours arrivèrent trop tard pour sauver la mère et l'autre petite fille, qui venaient des disparaître pour toujours. Vu le peu de profondeur de l'eau à l'endroit où cette accident est arrivé, on a pu retrouver peu après les corps des deux victimes.

M. Parcher était alors à Buckingham et n'a appris la triste nouvelle que tard dans la nuit à son retour de la ville, Mme Parcher n'était âgée que de 25 ans.

Aux Iles de la Madeleine

M. L. A. THERIAULT, EST ELUS AUX ILES DE LA MADELINE

Une dépêche des Iles de la Madeleine nous apporte la nouvelle que le vote dans cette division s'est divisé comme suit:

Delaney, lib. .... 363 W. Leslie, lib. .... 261 Thériault, lib. .... 411 Ce qui donne à M. Thériault une majorité de: Sur M. Leslie. .... 102 Sur M. Delaney. .... 48 A la dernière minute, M. H. A. Cholette, avocat de Montréal, qui brigait les suffrages comme candidat conservateur, s'est retiré, laissant le champ libre aux trois libéraux.

Mort d'un Ancien Gouverneur-General du Canada

Les dépêches télégraphiques nous apprennent la mort de Lord Derby, qui fut de 1888 à 1893, gouverneur général du Canada sous le nom de Lord Stanley.

Il arriva au Canada le 11 juin 1888: quelques mois après son arrivée eut lieu à Québec le second éboulement d'une partie du rocher de la citadelle, qui tua quarante-cinq personnes. En 1890, il y avait l'adoption de l'acte des Ecoles du Manitoba, qui fut la cause de toute la question des Ecoles du Manitoba. La même année, le gouvernement fédéral accordait un gouvernement responsable aux Territoires du Nord-Ouest. En 1891 eut le recensement décennal du Canada: la même année, Sir John McDonald premier-ministre du Canada depuis 1878, mourait à Ottawa. Le Gouverneur Général appelait Sir John C. Abbott pour le remplacer. En 1892 eut lieu le traité Washington entre le Canada et les États-Unis, relativement à la pêche du phoque, et la signature d'une convention relative aux lignes frontalières entre le Canada et les États-Unis. L'honorable Alexandre McKenzie, qui fut premier ministre de 1873 à 1878, mourut la même année. Sir John Abbott résignait sa position de premier ministre et Lord Stanley appelait à ce poste Sir John Thompson.

En 1893, Lord Stanley cédait la place à Lord Aberdeen.

L'Assassin du pere Leo

Le baron Gus-Tosti, consul d'Italie à Denver, Col., vient de recevoir une pétition signée par le maire de Pachino, Italie, et 50 des principaux habitants de cette localité qui disent que Giuseppe Alia, l'assassin du père Leo, ne jouit pas de toutes ses facultés et demandent au gouverneur du Colorado de vouloir bien le gracier.

Le consul a déclaré qu'il remettrait la pétition au gouverneur ainsi qu'une lettre de la femme d'Alia dans laquelle elle déclare que son mari est fou. "Le seul fait qu'il m'ait abandonnée sans motif et ait tué le père Leo qu'il ne connaissait pas, prouve qu'il ne jouit pas de toutes ses facultés", dit Mme Alia dans sa lettre.

Feux de Forêt

Des feux de forêts dévastent en ce moment une partie de la région du Lac St-Jean, sur une distance d'une douzaine de milles, et tre le lac Cimon et le lac Quaquamax, du côté ouest du chemin de fer Québec et Lac St-Jean. Toutes les maisons du village du lac Cimon ont été la proie des flammes. La station du chemin de fer, occupée par la famille de M. Rossignol, contre maître de cette voie ferrée a été la première victime de l'élément destructeur et en peu de temps toutes les autres habitations n'étaient plus que des ruines. Une légère brise dirigée ensuite le feu vers les montagnes.

L'opinion générale est que le feu aurait été mis par des pêcheurs imprudents, qui, après avoir fait un feu de campement, auraient oublié de l'éteindre. A De Quem, une soixantaine de milles plus loin, tout un côté de la montagne était en feu, mais la pluie diluvienne qui est tombée la nuit dernière a beaucoup diminué l'intensité de ce brasier et l'on croit, pour peu que la pluie continue, que le feu ne s'étendra pas plus loin et sera forcé de s'éteindre.

La voie ferrée du Québec et Lac St-Jean n'a subi aucun dommage et ses trains circulent comme à l'ordinaire.

Tenders

SUBSTRUCTURE JOHNSON'S RIVER BRIDGE

Departement of Public Works, Charlottetown, P. E. I.

June 13th, 1908. Sealed Tenders will be received at this Department until noon on SATURDAY, JUNE 27TH, from any person or persons willing to contract for the building of the substructure for JOHNSON'S RIVER BRIDGE according to plans and specification to be seen at this office.

The names of two responsible persons willing to become bound for the faithful performance of the contract must accompany each tender.

The Department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

The Tenders to be addressed to the undersigned and to be marked "Tenders for JOHNSON'S RIVER BRIDGE"

L. B. McMILLAN Sec'y. Public Works.

Road Sales

DISTRICT No 9 PRINCE COUNTY

The undersigned will sell by Public Auction to the lowest bidder, Repairs to Roads, Bridges and Culverts in the above mentioned district:—

Commencing Wednesday, June 24th, at Goodwin's Corner, at 8 a. m.; thence via Centreville and Central Bedeque; thence Middleton Road to Murphy's Corner, 10 a. m.; repairs to Corr's Bridge, West Newton; thence road leading to Emerald, 1 p. m.; road leading from Emerald to White's Corner; thence road leading to North Brook and Rogers' Mill; thence road leading to division line of Lots 26 and 25; thence by Old Mill Bridge to Mount Stowe School.

Thursday, 25th, at Chelton School at 8 a. m.; thence by Goodwin's Corner to George Wright's Mills; thence Charles Wright's road; thence road leading to Calbeck's Mill; thence to Centreville, 1 p. m.; road leading to wharf; thence road to McCallum's Point; thence by Montgomery Road to Fernwood.

All by roads not mentioned in the above will be sold at each day's sales as they come in.

Should day prove stormy, sale will take place first fine day.

All sales subject to the approval of the Commissioner of Public Works:

CHARLES McFARLANE, Road Inspector.

Un Fatal Accident

M. Horace Beauchemin, de Saint-Elie de Caxton P. Q., a été victime, lundi, d'un accident qui lui a coûté la vie. M. Beauchemin était le fils de M. Philippe Beauchemin, propriétaire d'une scierie importante à Saint-Elie. En travaillant à installer un tuyau dans une cheminée gigantesque du moulin, une pièce de fer se détacha tout à coup et vint briser le crâne du malheureux avant que personne de son entourage put lui porter secours. Le défunt fut très estimé à Saint-Elie et dans les environs. Il laisse une femme et neuf enfants.

Comme les Missionnaires de Jadis!

Un certain nombre de prêtres d'Ottawa ont l'intention de se rendre à Québec en canots pour assister aux fêtes du troisième centenaire.

Ils ont acheté à cet intention deux canots semblables à ceux employés par les premiers missionnaires français; ils quitteront Ottawa une semaine environ avant la date des fêtes et se dirigeront en deux groupes, l'un sous la direction du Rév. P. Lajeunesse, et l'autre sous celle du Rév. P. Legault.

Un Accident Epouvantable

Des détails nous parviennent sur le terrible accident dû à une explosion de dynamite survenue mardi sur la voie en construction du G. T. P., près de la rivière Winnipeg.

Le contremaître Simon et un autre employé chargeaient des mines, quand, soudain, sans cause apparente, il se produisit une explosion qui tua 9 hommes et en blessa un grand nombre d'autres.

Une triste coïncidence de cet accident est que les femmes de deux Anglais qui ont perdu la vie, sont sur l'océan et s'en viennent rejoindre au Canada ceux qu'elles croient toujours vivants.

Les Coleres D'un Pasteur

Indigné des attaques dont il a été la victime, à cause de ses sermons contre le trafic des liqueurs, le Rév. M. C. A. Sellar, pasteur de l'église méthodiste Saint-Luc, à Chatham, N. B., a annoncé à sa congrégation, dimanche soir, qu'il ne prêcherait plus; puis il s'est retiré dans le sol de son église. Une partie des fidèles le suivit, tandis que M. Knight, secrétaire de la Y. M. C. A., prenait sa place dans la chaire.

Lundi soir, par un vote de 85 contre 4, on décida de prier M. Sellar, de bien vouloir continuer ses fonctions pour une année encore.